Conseil Municipal du lundi 10 juin 2024.

Délibérations

2024-044 : Ecole « Les Gallo Peints » : délégation ponctuelle de maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre de l'opération de rénovation énergétique : SDE 35 : autorisation signature de la convention de projet : adoptée à l'unanimité. 2024-045 : Extension de la garderie municipale : marché de travaux : autorisation de signature : avenants : adoptée à l'unanimité.

2024-046: Tarifs communaux à partir du 01 septembre 2024: adoptée à l'unanimité. 2024-047: Association Tabitha Solidarité: taxe d'habitation « résidence secondaire », 4, rue Pierre Porcher: demande de subvention exceptionnelle: adoptée à l'unanimité.

2024-048 : Personnel communal : création postes non permanents : adoptée à l'unanimité.

2024-049 : Adoption du règlement intérieur des services municipaux : garderie et restaurant : adoptée à l'unanimité.

Maxent, le 12/06/2024

Le Maire

Ange PRIOUL

